Conseil Général **Haut-Rhin**

Rapport du Président

Commission Permanente du 2 2 SEP. 2006

N° 2e/92-06

REÇU A LA PILÉFECTURE 2 5 SEP. 2006

Service instructeur

Service du Développement Economique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

Association Départementale du Tourisme

AMENAGEMENT DES SENTIERS DE DECOUVERTE

Résumé : Il est proposé d'attribuer une aide de 9 482 € pour l'aménagement de sentiers de découverte en faveur de 2 communes.

Lors du vote du Budget Primitif 2006, le Conseil Général du Haut-Rhin a inscrit un crédit de 20 000 € au titre de l'aménagement des sentiers de découverte.

Deux demandes de participation sont soumises à votre examen :

1. Commune de SAINT-AMARIN

La commune de SAINT-AMARIN a le projet de mener une véritable action paysagère, destinée à réhabiliter le site remarquable du Stockenberg, qui deviendra un réel outil pédagogique et touristique. L'aménagement du Stockenberg comporte plantations, valorisation d'arbres, réfection de murets ainsi que la création et la matérialisation d'un itinéraire pédagogique et de découverte sur les pentes du Stockenberg.

Le coût global de ce projet s'élève à 21 450 € HT. Il s'agit des travaux d'aménagement du sentier, par la mise en place de mobilier (panneau d'information, pupitres de lecture, flèches de direction), de trois bancs, et de la réalisation et l'impression d'une brochure.

L'aide attribuée pourrait s'élever à 20% des investissements éligibles, soit un montant de 4 290 €.

2. Commune de BERGHEIM

La commune de BERGHEIM a le projet de créer un sentier pédestre sur le site du Grasberg, s'étendant entre les villages de BERGHEIM et de ROHRSCHWIHR. Association à but non lucratif, subventionnée par la commune de BERGHEIM, la Maison de la Nature assurera la conception et le suivi du projet. Elle propose de révéler le patrimoine historique et naturel de ce lieu pour en faire un espace de découverte à destination du grand public familial local et du public touristique.

Le site sera mis en valeur, tout en développant le concept d'interprétation à travers la thématique « La colline calcaire du Grasberg : un patrimoine commun à conserver ensemble».

L'itinéraire de 2 à 3 kms offre des points de vue paysagers et permet à la fois la traversée du cimetière militaire, mais aussi l'accès au sentier par le village de ROHRSCHWIHR. Le sentier valorisera le patrimoine riche de nature et d'histoire locale par la diffusion de six médias.

Le coût global de ce projet s'élève à 25 960 € HT. Il s'agit de travaux d'aménagement du sentier, par la mise en place de deux panneaux d'accueil, de cinq tables de lecture et d'une table d'orientation.

L'aide attribuée pourrait s'élever à 20% des investissements éligibles, soit un montant de 5 192 €.

Aussi, je vous propose:

- de donner votre accord sur l'attribution de ces aides à leurs bénéficiaires, soit :
 - 4 290 € à la commune de SAINT-AMARIN
 - 5 192 € à la commune de BERGHEIM
- de prélever les crédits sur l'enveloppe 87556, chapitre 204, nature 20414, fonction 94, programme F041, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER